

Mise en place d'un nouveau planning d'engagements pour les courses de Groupes 2 et 3

Boulogne-Billancourt, le mercredi 1^{er} mars 2017 - Le Conseil d'Administration de France Galop du 30 janvier 2017 a validé l'évolution du système des engagements pour les courses de Groupes 2 et 3. Le nouveau dispositif offre plus de flexibilité aux entraîneurs lors des engagements des chevaux grâce à la création d'une nouvelle porte d'entrée à 8 jours de l'échéance. Le nouveau Second engagement est situé entre l'actuel premier engagement et l'engagement supplémentaire 3 jours avant la course. En parallèle, le tarif l'engagement supplémentaire devient plus incitatif en étant abaissé afin d'être couvert par l'allocation jusqu'à la cinquième place.

L'objectif recherché grâce à ce nouveau calendrier d'engagement est d'augmenter le nombre des partants dans ces épreuves afin de les rendre plus attractives pour les parieurs et plus productives en enjeux hippiques. Un impact positif de cette mesure est anticipé sur les enjeux sur les courses de Groupes 2 et 3 en 2017.

Les détails de la nouvelle procédure

Création d'un Second engagement à J-8

Comme illustré dans les tableaux ci-dessous, un Second engagement sera désormais possible 8 jours avant les courses de Groupe 2 et Groupe 3 afin d'offrir une opportunité supplémentaire d'inscrire un cheval s'étant révélé après la date de l'engagement initial. Son coût sera environ le double de celui du premier engagement effectué 19 jours avant l'épreuve, soit 2.000 € euros pour les Groupes 2 (à l'exception du Prix Guillaume d'Ornano, dont le montant est fixé à 3.000 € en raison de son niveau d'allocation) et 1.500 € pour les Groupes 3.

Suppression des Forfaits

Autre changement, afin de réduire les opérations d'enregistrement, l'étape des Forfaits à J-4 est supprimée au profit de la déclaration des partants probables à J-3.

Baisse des coûts des engagements supplémentaires

Les engagements supplémentaires à J-3 demeurent mais leur coût est revu à la baisse. En effet, ils reviennent de 9 360 € à 5 000 € pour un Groupe 2, et de 5 760 € à 3 500 € pour un Groupe 3, ce qui permettra au propriétaire d'être « remboursé » jusqu'à la 5^{ème} place (contre jusqu'à la 4^{ème} place jusqu'à présent)

Récapitulatif du nouveau système d'engagement :

Courses du Groupe 2

| Calendrier | Les étapes d'engagement | | Montants des engagements | |
|------------|---|---|---|--|
| | 2016 | 2017 | 2016 | 2017 |
| J-19 | Engagement | 1 ^{er} engagement | Entre 960 € et 1 320 € selon l'allocation de la course Sauf Prix Guillaume d'Ornano : 2 400 € | Entre 960 € et 1 320 € selon l'allocation de la course Sauf Prix Guillaume d'Ornano : 2 000 € (-16,7%) |
| J-8 | - | Nouveau : 2ème engagement | - | 2 000 € Sauf Prix Guillaume d'Ornano : 3 000 € |
| J-4 | Forfaits | Supprimés | - | - |
| J-3 | Partants probables Engagements supplémentaires | Partants probables Engagements supplémentaires | 9 360 € Remboursés jusqu'à la 4ème place | 5 000 € (-46,6%) Remboursés jusqu'à la 5ème place |
| J-2 | Annulation de partants | Annulation de partants | - | - |

Courses du Groupe 3

| Calendrier | Les étapes d'engagement | | Montants des engagements | |
|------------|---|---|--|--|
| | 2016 | 2017 | 2016 | 2017 |
| J-19 | Engagement | 1 ^{er} engagement | 720 € | 720 € |
| J-18 | - | Nouveau : 2ème engagement | - | 1 500 € |
| J-4 | Forfaits | Supprimés | - | - |
| J-3 | Partants probables Engagements supplémentaires | Partants probables Engagements supplémentaires | 5 760 € Remboursés jusqu'à la 4ème place | 3 500 € (-39%) Remboursés jusqu'à la 5ème place |
| J-2 | Annulation de partants | Annulation de partants | - | - |

Du nouveau aussi pour quelques Groupes 1

En revanche, le dispositif d'engagement demeure inchangé pour les courses du Groupe 1. Toutefois, notamment pour répondre à une demande forte des médias, les déclarations des partants et des montes sont avancées d'un jour, à J-3, pour le Grand Steeple-Chase de Paris, le Prix du Jockey Club, le Prix de Diane Longines et le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe. Les déclarations pour ces courses (pas pour les autres courses de la réunion) seront désormais réalisées le jeudi précédant le grand prix.

Relations Media France Galop :

Hélène Dupuy – hdupuy@france-galop.com – 01 49 10 22 10